

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que la traverse en fer, importée de l'étranger, donne de meilleurs résultats sans toutefois coûter plus cher. »

En réalité, les C F F ont commandé, ces années dernières, les quantités suivantes de traverses bois :

En 1933 : aucune.

» 1934 : environ 40.000 pièces.

» 1935 : » 50.000 »

Les achats prévus pour 1936 s'élèveront à environ 70.000 !

La société « Studiengesellschaft für Holzschwellenoberbau » a fait, récemment, auprès des administrations des compagnies de chemin de fer européennes, une enquête relative à l'emploi des traverses de bois. Les résultats viennent d'en être publiés. — Des 22 pays qui ont répondu, 11 emploient exclusivement des traverses bois. Les autres pays, parmi lesquels l'Angleterre et la Belgique, pays métallurgiques par excellence,¹ n'emploient la traverse de fer que sur une fraction minime de leurs réseaux. Font exception : uniquement la Grèce, la Turquie et la Suisse. Le réseau des chemins de fer fédéraux repose, en effet, dans une proportion de 63,6 %, sur des traverses en fer, traverses importées, bien entendu !

On pourrait être tenté de rendre les organes des C F F responsables des allégations étonnantes de leur service de publicité. Ou bien, est-ce que nous nous trompons ? Est-ce que le service de publicité divulgue des intentions, nées en haut lieu, en faveur de la traverse bois ? La commande de celles-ci, qui va être passée l'année prochaine, sera-t-elle tellement « massive » qu'elle fera hausser la moyenne des dernières années au niveau des 120.000 pièces mentionné dans le calendrier du service de publicité ? Ou bien, devons-nous tout simplement considérer ses assertions comme un « poisson d'avril » ?

(Reproduit du *Marché des bois* n° 9, 1936.)

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. M. *Gustave Paillard*, à Ste-Croix, garde de la forêt domaniale des Etroits, est mort au commencement de janvier, âgé de 82 ans. Ayant fait une chute sur un sol glissant, il fut victime d'une hernie étranglée qui, après deux jours de lit, l'a enlevé à l'affection des siens.

Il venait de quitter le service forestier, les dispositions de la loi l'ayant obligé à démissionner le 1^{er} janvier 1936.

Aimé de chacun, optimiste, le garde Paillard qui adorait sa forêt des Etroits, avait de qui tenir. Son père, *Constant Paillard*, à qui il avait succédé comme garde, est mort à 94 ans, alors qu'il exer-

¹ Et aussi pays à très faible taux de boisement. *La Réd.*

çait encore ses fonctions. De bonne heure, son fils a travaillé avec lui en forêt.

Le fils du défunt, M. *Marc Paillard*, vient d'être nommé pour lui succéder, représentant ainsi la 3^{me} génération de ceux préposés à la garde de la forêt chère aux « Ste-Crix ».

La population de Ste-Croix, unanime à regretter le départ de son vieux garde, dont elle gardera le réconfortant souvenir, lui a fait de belles funérailles. Le service forestier cantonal avait fait déposer une superbe couronne de fleurs au bord de sa tombe et M. *L. Jaccard*, inspecteur forestier d'arrondissement, a adressé au défunt de très cordiales paroles d'adieu. Ce fut une touchante et émouvante cérémonie.

BIBLIOGRAPHIE.

Schweizerischer Forstkalendar 1936, par M. l'inspecteur fédéral des forêts *R. Felber*. Editeur : Huber & C^{ie}, Frauenfeld. Prix 3,80 fr.

On aime à voir revenir, en passant d'une année dans l'autre, ce fidèle vade-mecum du forestier suisse, dont la louange n'est plus à faire.

Le distingué rédacteur du « Forstkalendar », M. l'inspecteur fédéral *R. Felber*, sait, en complétant soigneusement sa documentation, en présentant au lecteur un chapitre nouveau, en supprimant parfois aussi une branche sèche, garder son agenda du vieillissement, le conserver vraiment « up to date ». Il est évident que, pour le lecteur superficiel, l'édition de 1936 diffère peu de la précédente. Mais n'est-ce pas la sagesse même que de maintenir une distribution des matières qui a fait ses preuves, un texte que de patients polissages ont si parfaitement mis au point ? Notons deux judicieuses modifications : l'adoption d'un répertoire plus systématiquement conçu, et le remaniement complet du chapitre concernant l'assurance des exploitations forestières et la possibilité de prévenir les accidents, innovations dues à la collaboration de M. l'ingénieur forestier *Zehnder*, à Soleure. *E. Bx.*

Chronica botanica, volume I. 1 vol. gr. in-8°, de 447 p., avec de nombreuses illustrations. Leyde (Pays-Bas, P. o. Box 8), avril 1935.

Le but que se propose l'éditeur de ce nouveau périodique, M. le Dr *Fr. Verdoorn*, à Leyde, est de créer un contact permanent entre les quelque 4000 instituts qui s'occupent, plus ou moins directement, de botanique pure ou appliquée, les 60.000 à 70.000 chercheurs éparpillés dans le monde entier, qui se sont voués à cette science, le millier de revues qui traitent, entièrement ou non, de l'étude des plantes. On ne saurait concevoir un programme plus vaste. Pour leur documentation, M. Verdoorn et ses nombreux collaborateurs ont eu recours à un questionnaire détaillé, qui a été envoyé, pour la première fois à fin 1934, aux différents instituts et sociétés dont ce comité de rédaction a dressé une liste aussi complète que possible. La « chronique » paraîtra une fois l'an, au début du printemps, et contiendra tous les renseignements donnés à la fin de l'année précédente (délai de retour des questionnaires : fin janvier).

Le premier tome de *Chronica botanica* a paru en avril 1935. C'est un fort volume de 447 pages, soigneusement relié en toile bleue. Le papier